Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260512-DB_2026_083-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 12 MAI 2026

L'an deux mille vingt six, le **douze mai** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sandra LE MEUR, Maire.

Membres Présents :
Mme Sandra LE MEUR, M. Roland RAOULT, Mme Cristina FEUNTEUN, M. Alain RAULT, Mme Isabelle LE GALL, M. Philippe BAPTISTA SOARES, Mme Vanessa RIVET, M. Jean-Yves THOMAS, Mme Martine HERNOT, M. Patrick ALLAND, M. André NAVINER, Mme Catherine MICHEL, M. Pascal HERVÉ, Mme Françoise EUGENI, M. Fabrice LEMERCIER, Mme Claudia VADUVA, M. Olivier BERNA, Mme Isabelle HERVÉ, Mme Myriam GALAN, M. Franck LUCAS, M. Erwan LACHIVER, M. Jérôme RÉLO, M. Ludovic MICHEL, Mme Marie-Odile SCOUPE, Mme Valérie RENAULT, Mme Jennifer MONTIS, M. Axel LE CARDINAL

Membres absents excusés ayant donné procuration :

Mme Julie LEMAITRE	a donné procuration à	Mme Martine HERNOT
Mme Solenn INIZAN	a donné procuration à	Mme Cristina FEUNTEUN

Secrétaire de séance : Mme Isabelle HERVE

Assistaient également : Mme Laurence RAPENDY (DGS) et M. Thomas TOUBOULIC (DGAS)

DÉLIBÉRATION N° 2026-083

Rapporteur : Cristina FEUNTEUN, Adjointe au Maire aux finances et à l'administration générale

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – CRÉATION D'UN POSTE CONTRACTUEL COMPLÉMENTAIRE D'AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE

Madame Le Maire rappelle que le Conseil Municipal, lors des séances du 4 février 2026 et du 4 mars 2026, a approuvé la création de trois postes d'agent technique en contrat à durée déterminé, pour faire face ponctuellement à un accroissement d'activité au service Espaces Verts.

Considérant l'absence imprévue d'un agent du service pour une durée prévisionnelle de 6 semaines, il est proposé de créer un quatrième poste contractuel, pour faire face à cet imprévu dans une période charnière pour le service.

Les missions du poste contractuel sont les suivantes :

Missions principales :

- Effectuer l'entretien des zones de plantations et le débroussaillage des terrains, y compris le ramassage des feuilles et des débris.
- Entretenir le cimetière et les cours d'écoles

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260512-DB_2026_083-DE

- Collaborer avec les autres membres de l'équipe pour garantir la qualité et l'efficacité du travail réalisé.
- Maintenir les équipements et les outils en bon état de fonctionnement, en effectuant les réparations nécessaires.
- Assurer la propreté des chantiers et des équipements après chaque intervention.

Missions complémentaires :

- Effectuer la taille des arbustes, des haies et des arbres selon les spécifications et les exigences esthétiques.
- Assurer l'arrosage et l'entretien du système d'arrosage, en veillant à son bon fonctionnement.
- Assurer la tonte et l'entretien des gazons, en utilisant les équipements appropriés.
- Identifier et traiter les maladies des végétaux, en utilisant des méthodes appropriées.

L'agent sera recruté à compter du 15 juin 2026 jusqu'au 31 juillet 2026, sur le fondement de l'article L223-23 1° du Code général de la fonction publique, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire.

Il sera recruté en qualité d'agent contractuel rémunéré sur la base de l'indice de rémunération 366, en référence au 1er échelon du grade d'adjoint technique territorial, au prorata du temps de travail effectué et percevra le régime indemnitaire alloué aux agents contractuels de la collectivité.

Vu l'avis favorable du Bureau municipal du 5 mai 2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE la création d'un poste contractuel d'agent d'entretien des espaces verts complémentaire, à temps complet, du 15 juin au 31 juillet 2026, dans les conditions énoncées ci-dessus.**

- **PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.**

- **ET AUTORISE Madame Le Maire à procéder au recrutement et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

A Trégueux, le 21 mai 2026

La secrétaire de séance,

Mme Isabelle HERVÉ

Le Maire,

Mme Sandra LE MEUR